



OFFRE de STAGE

Impact cumulé des retenues sur la thermie des cours d'eau sur le bassin versant du Doux (07)

Durée 6 mois

CONTEXTE Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux

La gestion des cours d'eau sur la vallée du Doux est portée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux (SMBVD).

Le SMBVD est animateur du **Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) Doux** qui a été validé en septembre 2018 par l'ensemble des acteurs du bassin versant. Ce plan fixe des objectifs pour la gestion quantitative, les règles de partage de la ressource entre les usagers et les milieux aquatiques. Le PGRE intègre un plan d'actions visant à réduire les prélèvements.

Le PGRE Doux et son document d'appropriation sont téléchargeables via le lien suivant :

<https://nuage.archeagglo.fr/index.php/s/8mATZiYBCGzbz3H>

CONTEXTE ICRA

Le bassin versant du Doux, d'une superficie de 633 km², est marqué par la présence d'environ 950 retenues / barrages impactant les milieux aquatiques. Dans le cadre du PGRE, une fiche action « évaluer et réduire l'impact cumulé des retenues » a été élaborée et doit être mise en œuvre. Pour ce faire, la collectivité a répondu et a été retenue pour **l'Appel à Projet de Recherche et Développement sur le retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues (ICRA)** de l'AFB.

Le rapport complet « *Comment étudier le cumul des impacts des retenues d'eau sur les milieux aquatiques ? Proposition d'une démarche et d'éléments de méthodes issus d'une expertise scientifique collective.* » est disponible via le lien suivant :

<https://nuage.archeagglo.fr/index.php/s/2kMHnz95oaPEbiF>

OBJECTIF DU STAGE

Accompagner l'équipe du SMBVD dans l'élaboration de l'ICRA et plus précisément sur l'impact et l'impact cumulé des retenues sur la thermie des cours d'eau.

ACTIVITES ET MISSIONS

Les missions sont les suivantes :

60% du temps de travail : Compartiment ICRA « qualité physico-chimique » (Fiche 4, §1 et §3 du rapport complet) :

- Pose, dépose de sonde thermique en cours d'eau,
- Récupération et traitement des données thermiques,
- Analyses des données thermiques et calculs d'indicateur sur la thermie,
- Prélèvements d'eau / analyses in situ et en « laboratoire », analyses des données,
- Rédaction du retour d'expérience ICRA sur la thermie.

25% du temps de travail : Suivi station hydrométrique Duzon et Daronne :

- Jaugeage au niveau des stations hydrométriques,
- Essai de mesure de débit via une application vidéo,
- Insertion des données dans le logiciel BAREME,
- Amélioration des courbes de tarage sur BAREME.

15% du temps de travail : autres missions ponctuelles :

- Accompagnement autres stagiaires sur autres thématiques,
- Recherche source de pollution suite à la présence de bactéries sur les sites de baignade du Doux,
- Accompagnement du chargé d'étude gestion quantitative sur les démarches de réutilisations par la profession agricole de retenues sans usages, d'effacements de barrages/retenues et de mises aux normes des barrages.
- Autres missions

COMPETENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

- Connaissances des milieux aquatiques et de la loi sur l'eau ;
- Connaissances des analyses physico-chimiques basiques ;
- **Maitrise des outils informatiques (Word, Excel) ;**
- Permis B indispensable

COMPETENCES ET CONNAISSANCES SOUHAITABLES

- Pratique du SIG (QGis) ;
- Métrologie ;

NIVEAU D'ETUDE

Bac +3 minimum dans les domaines des milieux aquatiques, de l'analyse, l'écologie, de la biologie des écosystèmes et des populations, de la protection de l'environnement.

APTITUDES

- Autonomie et organisation dans le travail (au bureau et sur le terrain),
- Travailler en équipe,
- Savoir nager,
- Esprit d'initiative et de synthèse,
- Bon relationnel,
- Aptitude au travail de terrain,
- Capacités rédactionnelles.

CONDITION DU STAGE

Durée du stage : 6 mois minimum entre Mars 2022 et Décembre 2022.

Indemnisation : en fonction du montant légal en vigueur (soit environ 530 euros par mois). Frais de déplacement pris en charge si besoin (frais de repas en cas de déplacement et frais kilométriques si utilisation du véhicule personnel).

Locaux basés à Mauves (07300).

Véhicule : Permis B nécessaire, véhicule de service à disposition en fonction des disponibilités.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidatures avant le 25 février 2022 17h.

Lettre de candidature + CV à adresser par courrier ou mail à :

- M. Le Président du SMBVD – ARCHE Agglo, 3 rue des Condamines – 07300 MAUVES ou
- r.dumas@archeagglo.fr

CONTACT POUR RENSEIGNEMENTS

Renaud DUMAS – Chargé d'étude gestion quantitative : 06/60/87/72/16